



Luttons ensemble !

Suppressions massives d'heures et de postes, précarité à tous les niveaux, moins d'heures de surveillance, moins d'assistants d'éducation, plus de contrats uniques d'insertion...

PERSONNELS, ÉTABLISSEMENTS ET ÉLÈVES EN DANGER !

Depuis le mois de juin, des établissements parisiens ont été ou sont en lutte. Certains se sont mis en grève.

- Le collège Guillaume Budé (19è) s'est mis en grève en juin pour protester contre une perte de 44h d'accompagnement éducatif.
- Le collège Colette Besson (20è) a débrayé pendant les épreuves du brevet des collèges pour réclamer des postes de vie scolaire et de personnels sociaux.
- Le collège Aimé Césaire (18è) a été en grève une semaine à la rentrée. Depuis son ouverture, les effectifs d'élèves n'ont cessé d'augmenter alors que le nombre d'AED est insuffisant.
- Le collège Jean Perrin (20è) a été en grève les 4 et 5 septembre à la suite de la suppression de deux postes AED.
- À la date de rédaction de cet appel, le collège Robert Doisneau (20è) menace de grève pour le 10 octobre en vue d'obtenir des postes d'AED et d'agents.

La base commune de leurs revendications, c'est notamment l'augmentation des moyens en vie scolaire.

Sud éducation Paris propose aux personnels des collèges et lycées parisiens de se retrouver le mercredi 16 octobre à 15h30, à la Bourse du travail, pour échanger sur les problèmes rencontrés dans les établissements depuis la rentrée, construire des actions collectives et porter des revendications en direction de l'employeur.

Non au marché de dupes !

Le rectorat refuse les créations de postes de CPE et l'embauche d'AED. Il supprime les heures d'accompagnement éducatif et prive les établissements de moyens de suivi et d'encadrement des élèves. En échange, il propose des contrats aidés (CUI), financés par le ministère du travail, en application du choix gouvernemental de faire baisser la courbe du chômage en développant la précarité. Dans quelques mois, ces personnels en contrats d'insertion, scandaleusement « jetables » ne seront plus renouvelés et simplement renvoyés au chômage. Les établissements déjà dans la difficulté le seront plus encore.

Contrairement à la propagande officielle, cette politique appliquée à la vie scolaire mais aussi à toutes les autres catégories de personnel, poursuit la suppression des heures et des postes. Elle aggrave encore les conditions de travail et d'étude. C'est la réalité de cette rentrée. **Les contrats aidés ne doivent pas devenir une norme, ni dans l'éducation ni ailleurs !**

Il est temps pour les établissements en lutte et les personnels de se regrouper et d'agir en commun face au cynisme du rectorat qui les reçoit les uns après les autres pour les persuader que leur situation n'est pas la plus catastrophique et qu'ils ont même quelque part « de la chance ». Les collèges et lycées qui connaissent de semblables difficultés pourront ainsi rejoindre le mouvement.

Portons nos revendications ensemble !

Exigeons des moyens pérennes à hauteur de nos besoins et finissons-en avec la précarité !

**Assemblée Générale des personnels
à la bourse du travail
mercredi 16 octobre à 15h30
salle Louise Michel**

(3, rue du Château d'eau, 75010, M^o République)